



LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT

Samedi 4 DÉCEMBRE
20 h 30



Les Bodin's en Thaïlande
De Frédéric Forestier
Durée : 1h36
Genres : Aventure, Comédie

Dimanche 5 DÉCEMBRE
15 h



Le trésor du Petit Nicolas
De Julien Rappeneau
Durée : 1h43
Genres : Comédie, Famille

Lundi 6 DÉCEMBRE
14 h



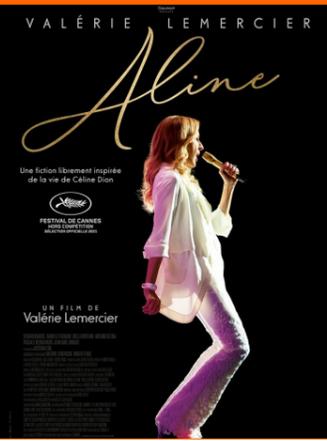
Les Bodin's en Thaïlande
De Frédéric Forestier
Durée : 1h36
Genres : Aventure, Comédie

Samedi 11 DÉCEMBRE
20 h 30



S.O.S. Fantômes : l'Héritage
De Jason Reitman
Durée : 2h04
Genre : Aventure, Action, Comédie

Dimanche 12 DÉCEMBRE
15 h



Aline
De Valérie Lemerrier
Durée : 2h06
Genre : Drame, Biopic

Mardi 14 DÉCEMBRE
14 h 30



Clifford
De Walt Becker
Durée : 1h37
Genre : Famille, Aventure, Comédie

Mercredi 15 DÉCEMBRE
15 h



Clifford
De Walt Becker
Durée : 1h37
Genre : Famille, Aventure, Comédie

Samedi 18 DÉCEMBRE
20 h 30



Les Tuche 4
De Olivier Baroux
Durée : 1h41
Genre : Comédie

Dimanche 19 DÉCEMBRE
14 h



Clifford
De Walt Becker
Durée : 1h37
Genre : Famille, Aventure, Comédie

Dimanche 19 DÉCEMBRE
16 h



Les Tuche 4
De Olivier Baroux
Durée : 1h41
Genre : Comédie

Samedi 8 JANVIER
20 h 30



Spider-Man : no way home
De Jon Watts
Durée : 2h39
Genres : Action, Fantastique

Dimanche 9 JANVIER
15 h



Mince alors 2 !
De Charlotte De Turckheim
Durée : 1h45
Genre : Comédie

Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
10-12 h & 15-17 h



Repas des anciens ? Vœux du maire ?

Prudence s'impose. En ce retour des temps d'incertitude sanitaire, où les conditions du pass se durcissent, où le port du masque redevient parfois obligatoire (et où même certaines manifestations s'annulent, telle la remise publique des brevets aux collégiens), il apparaît cette année encore inopportun de reprendre le cours normal de nos rencontres de début d'année. Une fois de plus, la raison nous impose de renoncer au traditionnel repas des seniors, en le convertissant en bons cadeaux de 20 € utilisables jusqu'au 15 février 2022 chez divers commerçants locaux. Les habitants concernés, avisés par courrier, peuvent retirer, à compter du 10 décembre, leurs bons nominatifs en mairie (avec, si nécessaire, une procuration du bénéficiaire permettant à autrui de venir à sa place).

Les vœux du maire, rencontre privilégiée des forces vives de la commune devront, eux aussi, attendre le retour de temps plus faciles.

Les restaurants du cœur reprennent du service

Les restos du cœur ont réouvert le 23 novembre. Ils seront ouverts tous les mardis à partir de 9 h 30.

Halte aux écosacs sauvages dans les rues !

La collecte a lieu les lundis des semaines impaires, et la sortie des sacs doit donc se faire le dimanche soir (5 et 19 décembre 2021, 2 janvier 2022). En dehors de ces dimanches soirs, la présence de ces sacs est considérée comme un dépôt d'ordures ménagères sur la voie publique, passible de contraventions selon le tableau ci-contre. Une opération ponctuelle est fortement envisagée avec la gendarmerie pour mettre un terme aux dérivés croissantes.

Présence (hors les matinées de ramassage et la veille au soir) de sacs poubelles ou d'écosacs	Contravention	Amende minimum	Code pénal
	2^{ème} classe	35 €	R. 632-1
	ou 3^{ème} classe	68 €	R. 633-6
	ou 4^{ème} classe	135 €	R. 644-2

Football - 27 octobre

Ce n'est pas tous les jours qu'un député rend visite au club de l'AS foot Blâmont, « pour disputer un match ». Et pourtant, reçu par le maire de la commune et M. Vincent Henry président du club, c'est par un radieux soleil que Monsieur le député Thibault Bazin a chaussé ses crampons (et endossé le maillot blâmontais), le mercredi 27 octobre. Il a affronté avec beaucoup de bonne humeur et pour leur plus grand plaisir, de jeunes stagiaires foot présents sur le terrain d'entraînement. Tout le monde en est sorti vainqueur, avec le sourire aux lèvres et les muscles un peu endoloris.



Solidarité dans le Blâmontois - Distribution de jouets

Solidarité dans le Blâmontois, toujours à votre service, vous propose une distribution de jouets d'occasion les 7 et 21 décembre, de 14 à 16 h. Un grand merci à Mme Hélène Jeandel et à son équipe de bénévoles.

Médiathèque - Spectacle - 14 décembre

La toujours très dynamique présidente de l'association *A Livres Ouverts* (en charge de la Médiathèque municipale), Mme Marie-Claude Jolly, et son équipe de bénévoles, vous invitent à leur spectacle gratuit de fin d'année à la Maison des Associations, le mardi 14 décembre à 17 heures. Vous pourrez y rencontrer un conteur, une marionnettiste et une musicienne (règles sanitaires en vigueur à respecter).

La municipalité vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël et le meilleur des Réveillons



Alevinage - 12 novembre

Le 12 novembre, par un beau soleil et en présence de certains « mordus de la pêche », a eu lieu l'alevinage à l'étang de Blâmont. Par un système de goulotte de 10 mètres de long, directement relié au camion de livraison, 350 kg de gardons, 150 kg de tanches et 40 kg de carpes Amour Blanc (qui ont pour rôle de nettoyer les herbes envahissantes) ont été déversés avec beaucoup de précautions dans l'étang de pêche. L'étang a été fermé du 12 au 19 novembre, permettant ainsi aux différentes espèces de rejoindre les endroits qu'eux seuls connaîtront...

(les méthodes d'alevinage ont bien évolué en 50 ans !)



1970



Economies d'énergie

La municipalité continue sa politique d'économie d'énergie en matière d'éclairage public. La quatrième tranche est désormais programmée, avec le changement de 28 lanternes et 59 têtes de lampes, ensemble actuellement très consommateur d'énergie. Sont concernées les lanternes de la place de l'Hôtel de Ville et la ruelle attenante, de la rue des Voileurs, du Puits Jopé, du Château, du Collège, de la rue Traversière et de la rue de Gogney. Les têtes de lampes seront changées : rue Traversière basse, rue de Voise, route de Verdental, route d'Autrepierre, chemin de Repaix, rue des Capucins, route d'Harbouey, ruelle du Beuhot et ruelle des Grands Jardins. Après étude des trois devis déposés (Sté Alizon, Hacquard et Laplace), c'est à la Sté Laplace que le conseil municipal a confié les travaux qui pourront avoir lieu en début d'année 2022.

Coût TTC	Subventions	Montant
47 210,40 €	CTS	15 736,80 €
Coût HT 39 342,00 €	Cert. Eco. Ener.	5 637,71 €
	Redev. R2 versée en 2024	4 327,62 €
	Autofinancement communal	13 639,87 €

Journée Information seniors - 15 novembre

Le 15 novembre a eu lieu dans les salons de l'Hôtel de Ville, la journée Informations seniors. De 9 h à 12 h, Vitalité, bien vieillir, puis un repas organisé par le club seniors de Leintrey, servi dans une ambiance très festive. L'après midi, plus récréatif, s'est déroulé au cinéma Bon Accueil avec un spectacle-débat sur la mobilité et le lien social, avec la compagnie Soleil sous la pluie et la pièce Les Voyages de Paul et de Simone. La régie son a été réalisée et tenue par un bénévole du cinéma, Jacques Schmitt de Bertrambois, très actif en cabine.

23 octobre - Congrès départemental de l'A.M.C.

Ce samedi 23 octobre se sont tenus, au cinéma Bon Accueil, le 73^{ème} congrès départemental et l'Assemblée Générale de l'Association des Mutilés, Combattants et Victime de Guerre, en présence du directeur de l'ONAC-VG 54 (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre), du

maire de Blâmont... Plus de 100 participants avaient fait le déplacement pour les rapports moral et financier, les élections, les informations diverses, et une présentation par M. le Docteur Frémont de l'histoire de son aïeul, Louis Foell (voir page suivante). Après plusieurs remises de médailles, l'ensemble des congressistes, porte-drapeaux en tête, s'est rendu au monument aux morts de la commune, puis sur la place de l'Hôtel de Ville, pour rendre hommage à Louis Foell. Le Congrès s'est conclu par un très convivial repas dans les Grands-Salons.

Nous tenons à remercier grandement tous les participants de l'A.M.C., son président départemental M. Albert Ladame, et le président de la section locale M. Maurice Mayeur, pour le choix de notre commune, et les hommages qu'ils ont rendu aux morts pour la

France et victimes de Blâmont.



Publication : Mairie de Blâmont
Directeur de publication : Thierry Meurant
Décembre 2021
Impression : Pixartprinting SRL

Cartes postales du mois

Louis Foell (1854-1914)

Le 8 août 1914, les Bavarois de la 6^{ème} armée allemande entrent dans Blâmont vers 18 h. Immédiatement, Aline Cuny, 23 ans, qui moissonnait dans la montée de Barbas avec son père (propriétaire de l'Hôtel de Paris) est abattue sans motif particulier. Puis, durant la semaine d'occupation, Charles Barthélémy, ancien maire âgé de 84 ans, est tué le 13 août à sa fenêtre par une balle allemande. Quelques heures après, en début de soirée, c'est Louis Foell, 60 ans, qui est contrôlé par une patrouille allemande, devant la porte de son Café du Commerce (place Carnot) : il est trouvé en possession d'un revolver, malgré l'ordre donné le 8 août par les Allemands de déposer toutes les armes en mairie. Il est alors conduit contre le mur de l'hôtel de ville, et rapidement fusillé. En rappel de ces événements, la commune décide, en octobre 1919, d'ériger un monument à Aline Cuny et d'apposer une plaque à Louis Foell sur l'Hôtel de ville, en confiant l'organisation à la section de l'Association des Mutilés et Combattants (A.M.C.), créée à Blâmont le 4 octobre 1919. Le 2 novembre 1920, la cérémonie se déroule avec l'apposition de la plaque, comme on la voit à gauche de la première porte sur la photo ci-contre. Les archives de l'A.M.C. n'ont pas conservé la trace du texte originel et la plaque, qui mentionnait sans doute la barbarie allemande, a probablement été ôtée par les nazis dès leur retour en juin 1940. Le congrès départemental de l'AM.C. devait se dérouler à Blâmont en 2020, et il avait été prévu de reposer une plaque au même endroit. La situation sanitaire n'ayant pas permis cette réalisation, c'est lors du congrès départemental de l'A.M.C. du 23 octobre 2021 que la nouvelle plaque a été saluée par tous les porte-drapeaux de l'A.M.C. 54, en présence des membres de la famille de Louis Foell.



BLAMONT (M.-et-M.). - 67. Place Carnot



BLAMONT (M.-et-M.). - La Mairie - D. D.

mande, a probablement été ôtée par les nazis dès leur retour en juin 1940. Le congrès départemental de l'AM.C. devait se dérouler à Blâmont en 2020, et il avait été prévu de reposer une plaque au même endroit. La situation sanitaire n'ayant pas permis cette réalisation, c'est lors du congrès départemental de l'A.M.C. du 23 octobre 2021 que la nouvelle plaque a été saluée par tous les porte-drapeaux de l'A.M.C. 54, en présence des membres de la famille de Louis Foell.

Ici, le 13 août 1914, a été fusillé par les Allemands Louis FOELL (1854-1914) propriétaire de l'Hôtel du Commerce victime civile d'une exécution sommaire

Cinéma - Congés, séances de Noël, école...

Le cinéma ferme ses portes du 20 décembre 2021 au 7 janvier 2022 inclus, pour permettre aux bénévoles un repos bien mérité. Après décision de l'équipe, et devant les entrées fortement en baisse, les séances du mercredi et du lundi sont suspendues. Des jours meilleurs sont espérés... Les mairies de Val et Châtillon, Domèvre, Herbéviller et Foulcrey, viendront avec les enfants de leur commune fêter Noël, en assistant aux séances de cinéma des 15 et 19 décembre. La municipalité de Blâmont offre également aux 160 enfants de l'école Jean Cruzier, une séance le jeudi 16 décembre. Le film proposé pour ses séances est « Clifford ».

A ne pas manquer

Vendredi 3 décembre	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence Solidarité dans le Blâmontois.
Mardi 7 décembre	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, vestiaire et jouets Solidarité dans le Blâmontois.
Mardi 14 décembre	A 17 h, maison des Associations, spectacle de la Médiathèque municipale.
Vendredi 17 décembre	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence Solidarité dans le Blâmontois.
Mardi 21 décembre	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, vestiaire et jouets Solidarité dans le Blâmontois.

